



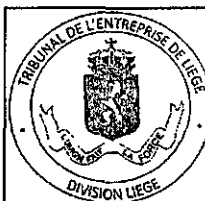
2018-3

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23003388



28 DEC. 2022

Greffe

N° d'entreprise : **0812 158 927**

Nom

(en entier) : **PROPAC**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative à responsabilité limitée et à finalité sociale**

Adresse complète du siège : **4000 Liège, rue Ernest Solvay 376**

Objet de l'acte : Nominations des mandats d'administrateurs

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 2022

"Premier point à l'ordre du jour : désignation d'un nouvel administrateur

A l'unanimité, il est décidé de désigner en qualité d'administrateur Monsieur Hendrik DRUART ; son mandat expirera lors de l'Assemblée générale qui approuvera les comptes de l'exercice 2022.

Deuxième point à l'ordre du jour : désignation de l'administrateur délégué pour l'année 2023

Contrairement à ce qui a été décidé lors de la précédente Assemblée générale, le mandat d'administrateur délégué sera confié à Monsieur Eric SIMONIS pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023."

Alain Klinkenberg
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/01/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).